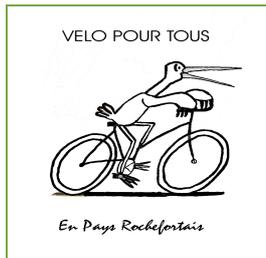


Vélo pour tous

En Pays Rochefortais



Espace Associatif Partagé
97 Rue de la République
17300 ROCHEFORT

velopourtous@gmail.com

Association affiliée
à la FUB
"Le vélo au quotidien"
Fédération des Usagers
de la Bicyclette

www.fub.fr

PAGE 1

N° 32

MAI 2019

Dans ce numéro :

Le mot du CA	Page 1
Aménagements	Page 2
Activités	Page 5
Parole d'adhérents	Page 9
Balades	Page 11
Infos diverses	Page 12

AGENDA

Nous vous tiendrons informés de nos prochaines actions aussi vite que possible, via le site de l'association ou par messagerie.

N'hésitez pas à vous abonner à notre site :

<http://velopourtousenpaysrochefortais.fr/>

Permanences

(voir dernière page)

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 janvier 2019, six postes étaient à pourvoir au sein du Conseil d'Administration (CA). Personne n'ayant fait acte de candidature, un appel fut lancé en salle et deux adhérents acceptent de rejoindre l'équipe. Le Conseil d'administration se composait alors de 11 membres sur les 15 prévus par les statuts.

Le 14 avril, suite à un différend avec certains élus du CA, le président Jacques Walraeve a présenté sa démission, plongeant l'association dans une période d'incertitude que nous connaissons depuis lors.

Réduit à 10 membres, le Conseil d'Administration, réuni en séance le 7 mai dernier, a élu Hervé Le Berre au poste de président par intérim. Il est aussi décidé de réduire la voilure et de se donner le temps de la réflexion avant d'engager de manière plus aboutie l'avenir de « Vélo pour tous en Pays rochefortais ».

Cette période de transition doit permettre de retrouver un peu de sérénité, de faire le point sur les motivations de chacun.e et de définir les missions que l'association souhaite assumer dans les mois et années à venir. Les engagements pris précédemment seront respectés (atelier, interventions en milieu scolaire), les contacts avec les collectivités (communes, CARO) seront maintenus et la relation avec nos adhérent.e.s entretenue.

Bien sûr, le CA à lui tout seul ne pourra pas faire vivre l'association sans le soutien actif de chacune et chacun, appelé.e à s'exprimer sur l'avenir et à s'engager pour le bon fonctionnement de « Vélo pour tous en Pays rochefortais », pour que se développe la pratique du vélo sur le territoire.

Jean-Yves MOUNIER, pour le Conseil d'Administration

Le cycliste urbain est par nature un inventeur. La solitude, au milieu d'une marée automobile, lui confère le sentiment de devoir se battre pour imposer son univers.

Didier Tronchet, Petit traité de vélosophie, 2000

Le chiffre

107

Nombre d'adhérents
mi mai

350 M€
Plan vélo
gouvernemental



Ô les beaux arceaux...



Le retour de la passerelle

AMÉNAGEMENTS

Pas si Zen...

Si vous vous baladez régulièrement à vélo dans les rues de Rochefort, vous n'avez pas pu échapper à cette inscription sur la chaussée, à la peinture blanche, parfois dans les deux sens, indiquant « Zen ». Il s'agit de la dernière initiative de la municipalité en matière de politique cyclable, inciter les Rochefortais à traverser la ville à deux-roues, dans le sens Est-Ouest puis Nord-Sud.

Pour le moment, seul l'itinéraire Est-Ouest est balisé et, le 1^{er} avril, tels deux poissons dans l'eau, Frédéric et moi sommes allés à la découverte de ce circuit Zen dans le sens Ouest-Est. En plus du descriptif, nous formulons également quelques propositions visant à améliorer ce circuit et à le rendre plus sécurisé pour les vélos.



Km 0. Début du parcours à hauteur du rond-point de l'Ordre national du Mérite. Première difficulté, il faut traverser la rue des Pêcheurs d'Islande pour tourner à gauche, aucune signalisation n'indique la présence de cyclistes et, en venant de la ville, rien pour mentionner l'entrée de cette piste. **Un aménagement vertical et au sol est nécessaire** dans les deux sens et, une nouvelle fois, nous préconisons la **mise en zone 30** de cette rue permettant d'entrer en ville.

Km 0,160. À droite, rue Ramuntcho et à droite, rue des Aubépines. Attention, l'itinéraire a été modifié dans la traversée du Petit Marseille et des marques anciennes subsistent ! À gauche, rue des Pâquerettes et à gauche, Rue Paule Maraux.

Km 0,650. À droite, rue Azyiadé. Cette portion de route est particulièrement dégradée et mériterait **une réfection complète...**

Km 0,820. Traverser la rue du Petit Marseille, là encore un **aménagement vertical et au sol est nécessaire** ; continuer en face. La présence de barrières métalliques à l'entrée du passage rend compliqué l'accès.

Km 0,980. Traverser le boulevard Buisson pour rejoindre la rue Hébert. Ici, rien n'est fait pour les vélos qui se débrouillent comme ils le peuvent et rien n'indique aux voitures le passage de deux-roues. **Un aménagement est à prévoir.** Emprunter la rue Hébert jusqu'au chemin blanc.

Km 1,490. Rue du Dressage à droite, rue Anatole France à gauche, rue Louis Blanc à droite.

Km 1,920. Rue Renan à droite. **LE** gros point noir de ce circuit ! Aucune visibilité pour tourner, un panneau « Interdit de tourner à droite » qui ne spécifie pas « Sauf cycles » et le risque de voir un riverain ouvrir sa porte rue Renan sur un vélo ! **Aménagement à revoir**, quitte à supprimer quelques places de parking... Rue des Fleurs à gauche, rue du 4 septembre à droite.

Km 2,180. Rue du Champ de foire à gauche. Dans ce sens, aucune difficulté mais dans l'autre sens, autorisé aux vélos, la rue est très étroite et les espaces pour se ranger en cas de croisement avec une voiture sont très rares. Un stationnement constant du côté droit en descendant serait plus sécurisant.

Km 2,400. Rond-point de la rue Denfert-Rochereau, en face rue Colonel Ménard. Dans le sens montant, l'accès à la rue du Champ de foire est particulièrement étroit.

Km 2,480. Cours Roy-Bry et fin du circuit. Reste à sortir du parking... sans dégâts !

À terme, cet itinéraire devrait faire la jonction avec le parcours Zen Nord-Sud sur le Cours Roy-Bry. Il est également prévu la pose de totems sur ce parcours, sans que nous sachions ce qu'ils mentionneront.

Un dossier avec photos et propositions d'aménagements va être soumis par « Vélo pour tous en Pays rochefortais » aux services techniques de la ville de Rochefort.



Frédéric et Jean-Yves

Consignes vélos



Au Parc des Fourriers

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) a installé sur son territoire 6 consignes à vélo, permettant de stationner son vélo à l'abri et en sécurité :

- 3 au Parc des Fourriers,
- 1 à la gare de Rochefort,
- 1 à Fouras,
- 1 à Port-des-Barques.

Une initiative très intéressante qui demande à être développée, tant la question du stationnement des deux-roues non motorisés est importante dans le développement des modes actifs de déplacement et du tourisme à bicyclette.

*Jean-Yves
Photo : Franck*

Indemnité Kilométrique Vélo

Bonne nouvelle pour les adeptes du vélo, électrique ou non !

Les agents de la Ville de Rochefort et de la CARO qui l'utilisent pour se rendre au travail pourront bénéficier d'une indemnité kilométrique Vélo (IKV) effective à compter du 01/01/2019.

L'IKV s'applique selon deux cas de figure :

- le déplacement en vélo depuis sa résidence habituelle jusqu'à son lieu de travail,
- le déplacement en vélo vers ou à partir d'arrêts de transport public (gare, arrêt de bus).

Dans ce second cas, l'IKV se cumule avec la participation à l'abonnement de transport collectif (prise en charge de 50% de l'abonnement), à condition que cet abonnement ne permette pas d'effectuer le trajet domicile-travail dans sa totalité.

Le montant de l'IKV est fixé à 0,25 € par kilomètre et est plafonnée à 200 € par an (non imposable). Elle est calculée sur la pratique réelle (relevé semestriel de l'agent) et sera versée en 2 fois.

Cette indemnité a également été mise en place pour les agents de la commune de Tonnay-Charente.

*Jean-Yves d'après les infos CARO
Photo : Franck*

Vu dans la zone 30

Deux incohérences ont été repérées dans la zone 30 :

- au carrefour de la rue Denfert Rochereau et de la rue Dulaurens subsiste un stop qui, en zone 30, n'a plus lieu d'être,
- au carrefour de l'avenue Rochambeau et de la rue Bourgelat, un « cédez-le-passage » rompt la logique des priorités à droite en vigueur dans le reste de la zone.

De plus, au rond-point de la Légion d'honneur en allant vers la Place Piquemouche, un panneau rappelant la zone 30 serait le bienvenu, la rue Denfert Rochereau étant limitée à 50 dans sa partie haute et à 30 ensuite.

Jean-Yves



La CARO à vélo !

Rochefort / Tonnay-Charente à bicyclette avant~après

La piste cyclable a été refaite par le Conseil départemental : la bande de roulement bien lisse ne contrarie plus la progression du cycliste comme avant, quand les trous, les bosses, les tranchées, les regards en saillie, la terre battue, le platelage inégal de bitume rendaient le parcours douloureux pour le fondement du-dit cycliste. Depuis tant d'années qu'elle existe, cette voie cyclable en site propre, à l'écart de la chaussée saturée de voitures, cars, camions, engins agricoles, pompiers, ambulances, convois exceptionnels, cette création d'avant-garde dédiée à un véhicule si économique, si propre... si facile à garer, ne méritait pas d'être ainsi négligée au fil des années.



Maintenant refaite, la nouvelle piste cyclable offre un confort de roulement sans commune mesure avec l'ancienne. On en oublie presque la montée de la côte de la Vigerie ! Une bande blanche peinte en bordure souligne le tracé. Une seule !... pourquoi pas deux ? Le balisage par peinture au sol est un réel élément de sécurité aussi bien pour les voies cyclables que pour les voies routières. La peinture pourrait aussi être beaucoup plus généreusement appliquée au niveau des voies débouchant sur la piste et particulièrement au niveau du rond-point de l'Avenue d'Aunis (rue Alain) et à la station d'essence.



Malgré ces remarques, on ne peut que se réjouir de cette politique d'entretien de l'existant. La piste est un atout du lien de circulation entre Rochefort et Tonnay-Charente.

Et bientôt entre Tonnay-Charente et Rochefort puisque, amis cyclistes, vous n'avez pas pu ne pas remarquer que les éloges faits de la piste montante ne peuvent s'appliquer encore à la piste descendante. Il va falloir attendre l'été pour que, elle aussi, soit refaite.

PYB

Zen, la suite

Depuis la rédaction, début avril, de l'article ci-dessus (Pas si Zen), la situation a grandement évolué dans les rues de Rochefort avec la pose de totems et la matérialisation au sol du parcours Nord-Sud.

À plusieurs reprises, lorsque le circuit Zen traverse des rues, la priorité est donnée aux vélos, ce qui était une demande insistante de « Vélo pour tous en Pays rochefortais » lors de la mise en œuvre de ce projet. Souhaitons que ces nouvelles règles de priorité soient respectées par les automobilistes, une campagne de sensibilisation ne serait peut-être pas superflue...

Par contre, nous déplorons toujours le choix de certains tronçons, jugés dangereux pour les cyclistes, comme le passage sur le Cours Roy-Bry, et la pertinence de quelques aménagements, comme le bas de la rue Auguste Roux, par exemple.



De nouvelles habitudes à prendre...

Dans un prochain numéro, nous vous présenterons en détails ce circuit censé permettre aux Rochefortais.e.s une traversée sécurisée de la ville et se connectant avec le parcours Est-Ouest sur le parking du Cours Roy-Bry.

Jean-Yves

ACTIVITÉS

Téléthon 2018

Sous un ciel menaçant, les trois adhérents de « Vélo pour tous » accueillent un joli peloton pour cette boucle 2018 : deux cadres du club de triathlon et deux de leurs jeunes qui, dans un drôle de manège, alterneront course à pied et pédalage, un jeune couple et leurs deux enfants : le cadet emmitoufflé derrière son papa sur le siège ad doc, l'aînée trônant fièrement sur son beau vélo de 20 pouces. Elle peut être fière la poupette, elle a affronté les averses, le dénivelé du circuit, le froid sans mollir sur les 20 km du circuit.

Aurait-elle rechargé ses batteries au port de Tonnay avec la boisson chaude que notre président (futur à l'époque) proposait ?

Une belle leçon d'espoir. Bravo les jeunes.

Frédéric

Assemblées Générales 2018

Le 25 janvier 2019, au Palais des Congrès de Rochefort, se sont tenues deux assemblées générales : une extraordinaire qui a permis de modifier les statuts qui demandaient ajouts et précisions depuis la création de l'association et une ordinaire pour établir le bilan de l'année passée et préparer celle à venir.

Située en année électorale, cette assemblée ordinaire était également l'occasion de renouveler une partie des membres du Conseil d'Administration qui se sont réunis après leur élection pour élire le nouveau président : Jacques Walrave.

Le traditionnel pot qui a clôturé ces assemblées a été l'occasion de remercier Georges Ingrand pour tout le travail qu'il a effectué en tant que président de « Vélo pour tous en Pays rochefortais ».

Jean-Yves

Respectez les cyclistes Tonnay-Charente



La campagne nationale « **Respectez les Cyclistes** » organisée par la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) a été relayée à **Tonnay-Charente** par les bénévoles de l'association « Vélo pour tous en Pays rochefortais ».

Les voitures stationnées sur les trottoirs hors des places de parking contraignent les piétons à marcher ... sur la chaussée destinée aux... voitures. Ce vendredi, les bénévoles ont apposé moult papillons sur les pare-brise pour rappeler ce qu'il en coûte en cas de verbalisation : 135 € et un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

Pierre-Yves

Bourse aux vélos

La septième bourse aux vélos, organisée le 30 mars place Colbert à Rochefort, a connu un bon succès, aussi bien du côté des vendeurs (61 dépôts) que des acheteurs. Cette bourse a été également l'occasion pour l'association de mettre en vente ses propres bicyclettes. En effet, toute l'année, l'équipe de choc de l'atelier, remet en état et bichonne les vélos, issus de dons.

Qu'ils en soient grandement remerciés. Ce fut une longue et belle journée ensoleillée : les premières installations ont débuté à 6 h 00 du matin et dès 7 h 30 les premiers dépositaires de vélos s'inscrivaient. Les éventuels acheteurs ont déambulé à la suite jusqu'en début d'après-midi.

Nos objectifs furent atteints: sourires des enfants repartant avec un vélo à leur taille, adultes appréciant les prix très raisonnables et les conseils prodigués par les bénévoles de l'association. La présence du camion de Yannick Sage, réparateur vélos en place habituellement sur le marché à hauteur des halles, a permis d'assurer le service après-vente immédiat pour des éventuels réglages.

La réussite de cette journée est le fruit de l'engagement de tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur force pour mener à bien cette organisation. Nous avons reçu de nombreux encouragements et remerciements, que je transmets par cette voie à l'ensemble des bénévoles de cette bourse aux vélos.

Béatrice

Retour à l'école



Les conseillers pédagogiques E.P.S. assuraient le bon déroulement de cette session.

C'est un groupe de 33 personnes - parents d'élèves, adhérents de l'association « Vélo pour tous » - qui a envahi la cour de l'école élémentaire Libération, le lundi 8 avril au matin.

Ce retour sur les bancs de l'école, pour 3 heures de **réflexion, formation et travaux pratiques**, était organisé par l'Éducation Nationale, dans le but de délivrer un **agrément**.

En effet, toutes les personnes présentes ce matin-là souhaitent accompagner des classes en sortie vélo sur la voie ouverte à la circulation et apporter bénévolement leur aide à l'encadrement d'un groupe d'élèves sous la responsabilité de l'enseignant.

Pour cela, il est nécessaire d'être agréé par l'Éducation Nationale.

Une partie théorique, en premier lieu, consistait en une information sur les conditions de mises en œuvre de l'activité cycliste sur route (rappel des objectifs visés en fin de cycle, apprentissages à construire, niveau d'habileté) et devait permettre d'affiner et de mieux comprendre le rôle d'accompagnateur.

Les détails d'organisation d'un groupe ont été discutés, précisés, différentes situations ont été évoquées, afin d'assurer la sécurité des enfants (importance des consignes orales, rôle d'exemplarité...), gérer des comportements et des situations diverses, tout en exerçant une « autorité bienveillante ».

Vint ensuite **la partie pratique**, qui se déroulait dans la cour, où un parcours de maniabilité avait été préparé :

Rouler lentement, slalomer, rouler sur une ligne droite, passer sur une planche à bascule, sous un obstacle, rouler vite, freiner, rouler en groupe...

Tous les participants ont bien sûr réussi ce test avec brio !

Enfin, pour mériter cet agrément, il est nécessaire de répondre aux **exigences d'honorabilité** : vérification du fichier FIJAVIS-fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes- par les services administratifs de la Direction académique de l'éducation nationale.

Dès l'obtention de cet agrément, on a le statut d'intervenant extérieur, valable 5 ans. La fiche d'honorabilité, elle, est à renouveler chaque année.



Françoise

Journée inter-associations



Pour la deuxième année consécutive, *Vélo pour tous en Pays rochefortais* participait, le dimanche 28 avril, à la journée inter-associations de Tonnay-Charente.

Les 6 cyclistes partis de la Place Colbert, après avoir rejoint pour le café les autres participants à l'étang de Cabariot, se sont ensuite rendus aux « Petites Écuries » de Champservé pour le déjeuner pris en commun.

Le retour à Rochefort s'est fait par de petites routes paisibles, en évitant les rares averses du début d'après-midi...

Une balade très conviviale au cœur du printemps.

Jean-Yves

Journée familiale du 8 mai

Le 8 mai offrait, à chaque membre de Vélo pour Tous, la possibilité de randonner sur des circuits plus ou moins longs. Mais une météo capricieuse entra en jeu et les 9 participants du jour changèrent d'un commun accord leur fusil d'épaule.

En fin de matinée, comme prévu, la pluie cesse et tout ce petit monde traverse la Charente non à Soubise mais au pont transbordeur. Le cap, après une visite approfondie d'Échillais, est mis comme initialement envisagé sur le plan d'eau de Trizay avec un vent favorable. Nous y trouvons une table au soleil, abritée des rafales. Le café, offert par Bernard, réchauffe les cœurs, et c'est vaillant que le peloton reprend sa route vers l'abbaye.

Le retour, via le pont suspendu de Tonnay, se fait plus facilement que prévu. Éole dans sa bonté a légèrement tourné.

Ce ne sont pas les très rares averses qui, en fin d'après-midi, terniront la joie de Marie-Hélène d'avoir parcouru les 30 km de cette belle journée.



Pause à l'abbaye

Frédéric

Atelier : Du fouillis vers un bric à brac concerté

« C'est le bordel, mais il n'y a pas de problème » (1)

Imaginez un espace, contraint, de vélos, pièces détachées, outils en tous genres et objets hétéroclites et variés, dans lequel quelques créatures, bizarres, bipèdes, de préférence motivés et ayant une forte propension à se faire rire mutuellement.

La raison initiale et principale de cet état se trouve être de remettre en état de vente des « engins » à deux roues, avec selle, dont le mouvement est étroitement lié à l'énergie et la force des mollets.



Quel fouillis ?

Nul besoin de se rappeler, mutuellement, les raisons pour lesquelles nous nous retrouvons, dans ce lieu, au moins tous les mardis après midi. Tout faire pour que des vélos, abandonnés au fond d'un garage, d'une cave ou d'un grenier ne finissent dans une décharge municipale ou voire jetés dans la nature.....

L'on pourrait espérer que cet espace puisse être « rangé », « ordonné », « astiqué » comme un salon. Mais non. Cela reste un gentil foutoir rempli de vie et de convivialité.....

Nous pourrions en faire l'inventaire à la PRÉVERT mais force est de constater que ces stakhanovistes de la réparation et de la remise en état s'y plaisent sans s'y complaire. Chacun de nous, dans une très grande autonomie, sait toujours où se trouvent les outils dont il a besoin. Bien souvent chez ses acolytes et réciproquement.

Il ne pourrait pas en être autrement dans cette clinique du vélo où personne n'est voué à l'impossible mais se plaît à partager et donner de son temps, dans le plus grand respect et une tolérance bienveillante.

Chacun reste disponible à la plaisanterie, au rendre service, à l'entraide et aux conseils.

« Rien n'est blanc ou noir et que le blanc, c'est souvent le noir qui se cache et le noir, c'est parfois le blanc qui s'est fait avoir »(2)

(1) Alexandre JOLLIEN – La Sagesse Espiègle

(2) Romain GARY

Jean-Pierre

La vélo école

Nombreux sont celles et ceux qui avouent avoir très envie de (re)faire du vélo, connaître les joies de la balade, aller faire les courses à bicyclette.

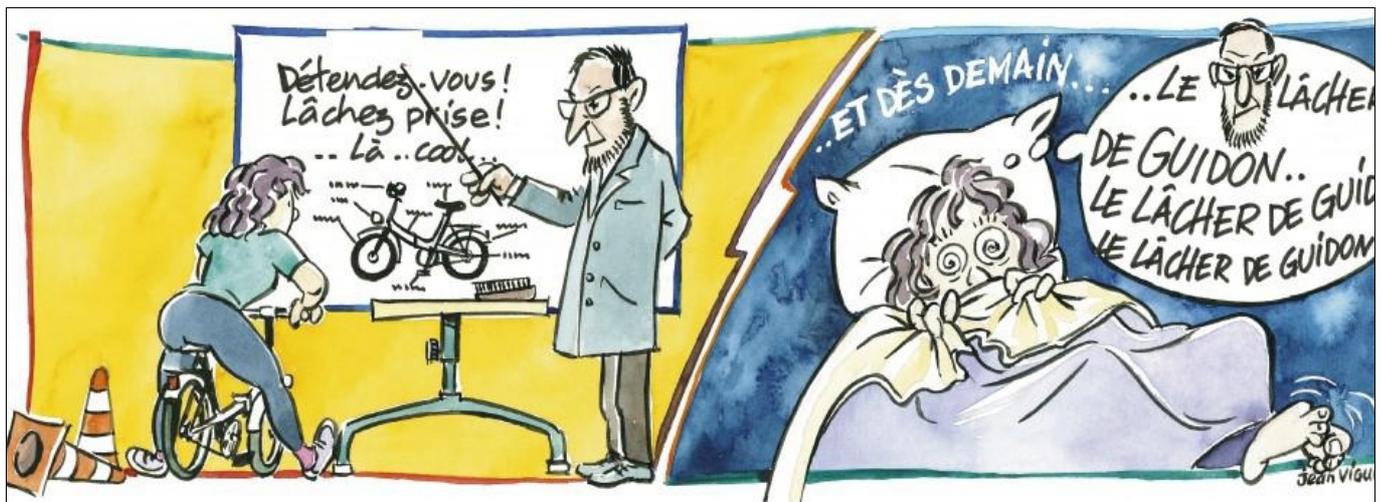
Certains n'en ont jamais fait, et l'apprentissage leur paraît difficile.

D'autres aimeraient remonter en selle, mais craignent d'affronter la circulation et les dangers de la route.

L'association propose depuis quelques années des sessions d'apprentissage de vélo, dispensées le mardi matin, sur le site des Fourriers : équilibre, maniabilité, puis l'apprentissage des comportements en situation, sorties sur les chemins tranquilles d'abord, pour appréhender ensuite la ville.

Tout cela dans une ambiance conviviale, sans aucun jugement, chacun progresse à son rythme (et parfois cela va très vite).

Comme nous le constatons l'année passée, l'évolution en personnel dans les structures qui faisaient appel à nous, a mis un frein à la fréquentation de la « vélo école » et seuls les « Tournesols » de Soubise nous rejoignent le mercredi après-midi.



Mais les autres ? Toutes ces personnes qui s'informent lors de manifestations de l'association (forum, bourse aux vélos...), qui parlent de leurs besoins, leur envie de faire du vélo ?

Qu'est-ce qui les empêche de sauter le pas ?

Vous aurez compris que, cette année encore, ce n'est pas l'apprentissage qui a été le point fort !

Heureusement, le retour des beaux jours voit les élèves sortir de l'enceinte de l'école.

C'est le cas d'une classe de l'école Anatole France qui offre aux enfants différentes activités de plein air, utilise le vélo comme mode de déplacement (c'est bien mieux que le car!) et prépare ces petits à devenir plus tard des usagers de la bicyclette heureux et respectueux du code de la route.

Il en va de même pour l'école de Bords, qui comme l'an passé, fait appel à nous et à tous les bénévoles forts d'un agrément que l'éducation Nationale ne manquera pas de délivrer , pour les accompagner en sorties.

Françoise

Encadrement scolaire

Le printemps est la saison idéale pour sortir son vélo et aller se balader. Dans les écoles aussi, les projets fleurissent, souvent motivés par les nouvelles obligations pédagogiques et les bénévoles de l'association sont mis à contribution pour conseils techniques – comme à Bords le 2 mai – ou encadrement de groupes – comme à l'école Anatole France les 3, 7, 9 et 14 mai.

Nous avons répondu présents à ces sollicitations, contents de remarquer que les enfants, comme nous, apprécient les joies de la pratique de la bicyclette.



Jean-Yves

Vérifications techniques...

PAROLE D'ADHÉRENTS

Soulevez le

Un vélo mesure 1,80m de long. Il pèse de 10 à 20 kg. Il roule à 20 km/h environ.

Il est nettement plus performant que l'automobile qui est deux fois plus longue, trois fois plus large et impossible à soulever. Elle roule 7 fois plus vite mais à condition qu'on lui donne à boire et quand elle a fait cul-sec, répétons-le, elle est impossible à soulever.

Le camion, c'est mieux, c'est pourquoi il y en a partout : rien ne lui résiste pas même nos routes. Pesant de 19 à 44 tonnes, personne n'a jamais eu l'idée de soulever un camion.

Alors pourquoi comparer le vélo, la voiture et le poids-lourd ?

Parce que les trois sont en compétition sur le même bitume. Compétition modale [oui, je sais : ça veut rien dire]. Le vélo emm... la voiture qui emm... les camions -et pendant ce temps-là, les trains roulent à vide. L'important,



c'est la compétition. Les primeurs de Murcie arrivent à Rungis, les employés arrivent au bureau et les cyclistes parfois à destination.

Parfois.

Enfin tous.

Enfin tous parfois :

- Il y a le chauffeur bulgare, polonais, roumain ou français qui s'est endormi à la tâche.

- Il y a le conducteur qui réglait l'électronique de bord en consultant ses sms.

- Il y a le deux-roues qui était...pourtant un être humain non polluant avant de passer sous le 44 tonnes.

Au tableau d'honneur de la sagesse, la rubrique des faits-divers décerne ses lauriers à ceux qui ne sortent pas de chez eux, mais est-ce vivable ? À vous de peser le pour et

le contre. A chaque jour suffit sa peine mais attention à ne pas soulever... d'autres problèmes !

Ich

LAPI vs intérêt général

SUD-OUEST, dans son édition du 27 octobre nous apprend que le poste de péage d'accès au tronçon d'autoroute Tonnay-Charente ~ Rochefort va être remplacé d'ici quelques semaines par des LAPI [Lecteurs Automatiques de Plaques d'Immatriculation]. Exit donc l'arrêt, la recherche du moyen de paiement, le redémarrage, la petite fumée grise du pot d'échappement à l'accélération et... accessoirement... exit le poste d'employé du péage ! Le prélèvement de votre péage se fera au-to-ma-ti-que-ment.

Les LAPI vont certes contribuer à fluidifier le trafic au péage, mais pas sur l'Avenue d'Aunis aux heures de pointe. VINCI-AUTOROUTES investit dans ces LAPI alors que l'appel au porte-monnaie détourne de l'autoroute le flux traversant des voitures et des camions ; l'autoroute des Oiseaux qui a été voulue pour désenclaver participe ainsi à l'engorgement du seul axe gratuit entre Rochefort et Tonnay-Charente. Où est l'intérêt général ?

Pierre-Yves

L'ont-il fait exprès ?

Le transport du vélo de voyage est un casse-tête pour qui veut prendre le bus.

Si vous voulez prendre le Ouibus, les places extérieures étant rares, il devra se lover dans des sacs dont l'addition des côtés H + L + P ne dépasse pas les 2 m. Achetez une housse à vélo, vous vous apercevrez que cette addition est de 2 m 40, limite que les bus allemands Flixbus offrent, eux, à leurs clients. Les dirigeants de Ouibus sont-ils nostalgiques du minivélo ?

Frédéric

Allons-y à vélo

Pour se rendre sur mon lieu de travail distant de 2 km, j'ai plusieurs options.

À pied, il faut compter 20 minutes, 7 à vélo, et en voiture c'est encore moins, me diriez-vous.

Pendant un an, un élève partait de l'école en même temps que moi à bord du taxi pour se rendre chez l'orthophoniste juste en face de mon domicile. Nous arrivions ensemble... aussi, si je devais avec la voiture sortir de l'école aux heures de pointes, me garer rue Lesson ... j'exploserai les 7 minutes. La démonstration est faite, le plus rapide c'est le vélo.



Pas belle, la rue Lesson ?

Reste à choisir l'itinéraire :

option 1 : remonter les rues Lesson, Cochon-Duvivier, docteur Peltier, Sadi-Carnot, pour attraper l'avenue Gambetta et bifurquer sur Anatole France, retour presque identique, excepté l'emprunt d'Audry de Puyravault avant de rejoindre Lesson. Cette option a quelques points noirs. :

- se faire coincer par les voitures, ou pire les bus dans l'avenue Sadi Carnot,
- les dépassements hasardeux d'automobilistes fougueux, dans la partie haute de l'avenue Gambetta. Savent-ils qu'ils sont en zone 30 ?
- les bouchons à certaines heures qui augmentent le temps du parcours.

option 2 : rejoindre le circuit Zen par les rues Grimaux, Rochambeau, Colonel Ménard, retour identique. Cette solution n'est pas exempte de difficultés :

- la circulation rapide entre le centre et la piste Zen,
- les remontées de l'étroite rue du champ de foire, des rues du 4 septembre ou Ernest Renan rendues dangereuses par des stationnements autorisés ou non,
- l'insécurité des bandes cyclables parsemées de pommes de pins, rue du colonel Ménard, ou trop étroites pour parer une ouverture inopinée de portière en longeant les stationnements de la rue Rochambeau. Vigilance hautement exigée.
- l'inconfort des récents ronds-points ou des rues Grimaux et Lesson dans sa partie basse dû aux multiples rustines mal faites sur la chaussée.



Rue du champ de foire

Après plusieurs essais je me rends donc rue Anatole France par l'avenue Gambetta sauf par grand vent, les rues étroites du faubourg offrant un abri relatif. Pour le retour, les ralentissements importants dans l'avenue m'obligent à prendre l'option 2 qui ne mérite pas son nom : Zen.

*Frédéric
Photos : Jean-Yves*

BALADES

Rives de Boutonne

Dans le précédent numéro de ce bulletin, je vous avais présenté la première partie de ce circuit proposé et balisé par le Conseil départemental de Charente-Maritime, entre le pont de la Cèpe et Saint-Jean-d'Angély.

Voici maintenant le second tronçon qui va nous conduire de Saint-Jean-d'Y à l'asinerie du baudet du Poitou, proche de Dampierre-sur-Boutonne.

Le départ est pris du plan d'eau du Bernouet, en bordure de Boutonne et à l'entrée de la ville. Les deux premiers kilomètres urbains vont permettre la traversée de Saint-Jean et la découverte de ses principaux sites patrimoniaux, abbaye royale, tour de l'Horloge, beffroi, Place du Pilori, sans oublier les belles maisons à colombages ou le musée des Cordeliers.

Avec le stationnement et la circulation automobile, il faut être attentif pour ne pas manquer les potelets qui indiquent la bonne direction mais, s'agissant de balade, les suivre est assez facile pour qui sait prendre son temps.



L'abbaye royale

Dès la sortie de la ville, atteinte au terme d'une descente rapide, le circuit emprunte de petites routes fort paisibles et rejoint, à hauteur de Courcelles, la vallée de la Boutonne. Si, dans la première partie de ces « Rives de Boutonne », la rivière affluent de la Charente n'est que rarement vue, ce ne sera pas le cas ici puisque, tout au long des trente-cinq kilomètres restants, le cycliste sera invité à la suivre de très près et à la franchir à moult reprises.

À Courcelles, un joli lavoir au bord de l'eau se mire dans les eaux claires, à Poursay-Garnaud, le logis du XVI^e siècle a été transformé en gîte de luxe.

Près de Vervant, les bornes en pierre balisant le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle côtoient celles de notre itinéraire, la voie de Tours passe en effet par ici, l'ancienne abbaye royale de Saint-Jean abritant un centre d'accueil pour pèlerins.

De nombreuses églises romanes, Antezant, Saint-Pierre-de-l'Isle en particulier, sont à découvrir tout au long de la balade, les châteaux ne manquent pas non plus, Mornay devenu maison de repos, ou le superbe château Renaissance de Dampierre-sur-Boutonne qui a retrouvé de sa superbe après le terrible incendie de 2002.



L'entrée du château

Tout au bout du parcours, une visite de l'asinerie du baudet du Poitou s'impose ; sur ce site isolé, le Département œuvre pour la sauvegarde des races mulassières du Poitou : baudet, cheval de trait poitevin et mule poitevine. À ne manquer sous aucun prétexte...

Au niveau de la chaussée, le parcours privilégie presque exclusivement des petites voies communales, pas toujours bien revêtues mais parfaitement cyclables, exception faite de deux passages qu'il vaut mieux éviter, après Saint-Pierre-de-l'Isle et avant Le Vert. Ces chemins blancs sont fortement dégradés, particulièrement après une période pluvieuse, et il est très facile de les éviter en restant sur la route.

Une très belle balade que je recommande, d'autant que, si vous êtes partis de Saint-Jean, il vous sera possible d'y revenir en empruntant d'autres petites routes tout aussi plaisantes !



La Boutonne au Vert

**NE JETEZ PAS VOS VIEUX VÉLOS !
L'ASSOCIATION LES RÉCUPÈRE POUR LEUR DONNER UNE SECONDE VIE .
TÉLÉPHONEZ , ENVOYEZ UN COURRIEL**

YANNICK SAGE
SAINT-AGNANT-LES-MARAIS

**RÉPARATIONS VÉLOS
TOUTES MARQUES À DOMICILE**

**10 % de remise sur présentation
de votre carte d'adhérent.**

06 84 12 14 79

yannick.sage@wanadoo.fr

**Présent sur les marchés
de Fouras, Port-des-Barques
et Rochefort**



Vélo pour tous en Pays rochefortais

Site internet : velopourtousenpaysrochefortais.fr

Courriel : velopourtous@gmail.com

Portable : 06 42 59 96 97

Membre d'honneur : Micheline BOUNIOT

Président : Hervé LE BERRE

Vice-Président : Jacques BARIL

Secrétaire : Jean-Yves MOUNIER jymounier@orange.fr

Trésorière : Béatrice COURTOIS

Trésorier-adjoint : Frédéric COURTOIS

Vélo école : Françoise BERNARDIN, Christian GUÉRIN, Georges INGRAND

Représentants Comité 17 vélo : Jean-Pierre VERSAUAUD

Membres : Daniel FRANÇOIS , Christophe POULARD, Jany PERDRIAUX

Vérificateurs aux comptes: Annie PIZZANELLI, Michel BARDIN

NOS PERMANENCES

Espace Associatif partagé, 97 rue de la République, le 2^e vendredi de chaque mois entre 16 h et 18 h.

14 juin, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre

Local technique, Parc des Fourriers, chaque mardi de 14 h à 16 h, hors vacances scolaires.

**Vous pensez qu'on peut faire plus pour le vélo ?
Que ça doit bouger ? ALORS REJOIGNEZ-NOUS. ADHÉREZ !!**

Demandeur d'emploi : 1,00 €

NOM : Prénom :

Lycéen – Étudiant : 4,50 €

Adresse :

Individuel : 9,00 € Famille : 12,00 €

Code postal : Ville :

Établissement scolaire ou assimilé : 15,00 €

Téléphone :

Associations – Entreprises : 32,00 €

Courriel :

L'adhésion donne droit à un gravage gratuit, au journal de l'association, aux compte-rendus des réunions du conseil d'administration.